

CORONAVIRUS COVID-19

Nouvelle organisation service de Maternité

Le CHI de Haute-Comté vous informe des nouvelles mesures sur le secteur de la Maternité :

- Annulation / report de toutes les consultations de gynécologie
- Annulation / report de toutes les interventions chirurgicales gynécologiques (hors urgence)
- Maintien de l'offre d'IVG (médicale et chirurgicale)
- Maintien des suivis de grossesse pathologique
- Maintien des suivis de grossesse classique sur le modèle suivant :
 - échographie 1er trimestre et consultation dossier dans le même temps
 - échographie 2eme trimestre et consultation du 5eme mois dans le même temps
 - échographie du 3eme trimestre, consultation du 8eme mois et consultation d'anesthésie dans le même temps

Les autres consultations de suivi de grossesse seront réalisées soit par une sage-femme libérale, un médecin traitant ou en dernier recours par consultation téléphonique.

Aucun accompagnant n'est autorisé en consultation et échographie.

A ce jour, un accompagnant est autorisé lors de l'accouchement et à la maternité, sous réserve de l'absence de signe infectieux et de l'application stricte des mesures barrières. Cette mesure peut évoluer .

Merci d'appeler la maternité seulement en cas d'urgence ou de questions médicales.

Les secrétaires vous contacterons afin de vous informer des annulations de vos rendez vous.

Renseignements – contacts presse :

Service communication & relations publiques

Romuald VIVOT : 03 81 38 58 57 - r.vivot@chi-hc.fr